

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CCAS DU 6 AVRIL 2021

### Le Centre Communal d'Action Sociale :

\* Vote le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2020 qui laissent apparaître un excédent de 2 487 €.

\* Vote le budget 2021 qui prévoit 7 487 € de recettes dont 5 000 € de subvention du budget communal. Les charges contraintes sont :

- La cotisation à l'URSSAF pour la garantie des membres bénévoles estimée à 220 €.

- L'impôt foncier non bâti pour les 19 hectares, propriété du CCAS au bois du Seigneur estimé à 220 €.

- La cotisation à l'Office National des Forêts, pour le suivi de ce boisement, estimée à 40 €.

Le solde soit environ 7 000 € sera consacré au financement d'actions dès que la situation sanitaire le permettra.

Prochaine réunion : Début Septembre 2021